



Madame la Directrice Départementale,

Aujourd'hui se réunit le Comité Technique Local dans un contexte de suppressions d'emplois majeures.

Depuis sa création, la DGFIP aura perdu 13 354 emplois et les services doivent fonctionner sur des budgets en baisse constante. Les agents de la DGFIP ne comprennent pas que d'un côté l'État employeur ne leur donne pas les moyens d'exercer correctement leur mission de service public alors que d'un autre côté, l'efficacité de la dépense publique s'agissant du CICE n'est ni contrôlée ni même évaluée.

Dans le même temps, les personnels subissent, pour la 5ème année consécutive, le gel des traitements ce qui ne va pas pour nombre d'entre eux sans poser de sérieuses difficultés en termes de pouvoir d'achat. En outre, la refonte des régimes indemnitaires laisse beaucoup d'amertume auprès de ceux dont les fonctions ne sont pas valorisées tels que les adjoints en poste comptable ou les évaluateurs du Domaine, sans parler de ceux qui devront attendre le mois de Janvier pour percevoir l'ACF caissier dite prime de caisse. Dans un tel contexte, l'annonce des nouvelles suppressions d'emplois et des restrictions budgétaires qui aboutiront inévitablement à une nouvelle dégradation des conditions de travail et à un recul en matière de promotion interne n'est pas acceptable.

L'évolution nette des emplois se traduit en Haute-Marne au travers du plan de suppressions par – 6 emplois C, –2 emplois B, - 2 emploi A et – 1 emploi A+.

Les emplois impactés dans les services de proximité participent encore une fois largement à la détérioration du service public.

La section FO-DGFIP de la Haute-Marne dénonce l'analyse de la DDFIP qui supprime des emplois sans mesurer à court terme les conséquences sur les conditions de travail :



- Non adéquation des emplois aux exercices de missions
- Pression de la hiérarchie liée aux indicateurs et aux objectifs
- Augmentation du mal être des agents
- Détérioration massive des conditions de travail

F.O.-DGFIP ne reviendra pas sur la solution que vous proposez pour éviter une dégradation supplémentaire des conditions de travail des personnels soit la réduction des plages d'ouverture au public.

Également à l'ordre du jour, la création d'un pôle de contrôle revenus/patrimoine qui relève purement et simplement de la même logique de concentration des services et de réduction du maillage territorial du réseau.

Les élus FO DGFIP

Les titulaires

Rachel DELACOURT

Céline LEFEVRE

Rachel SUGNEAU

Guillaume TAVIN

Les suppléantes

Catherine DURAND

Julie LUDWIG